



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 23.09.2020

Numéro de publication: AB02-0000006451

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail FTH Services SA

FTH Services SA

CHE-161.628.599

Route de Neuchâtel 8

1032 Romanel-sur-Lausanne

Permis de travail de nuit

art. 17 de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 20-005047

N° d'établissement: 85901115

Pan d'entreprise: Travaux techniques sur les réseaux de télécommunications dans les cantons de Vaud et du Valais

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques (art. 28, al. 1 OLT 1)

Personnel: 8 H

Validité: 01.09.2020 – 31.08.2023

Complément à l'autorisation: Renouvellement

Autorisation pour: VD, VS

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).